



## Embargo jusqu'au 24.10.07

### Communiqué de presse

#### Blocage par les riverains de la route des Monts au Locle

Le Conseil communal de la Ville du Locle a été informé qu'un groupe de citoyens habitant les Monts bloquerait la route au carrefour Malpierrez - Monts les mercredi 24 et jeudi 25 octobre 2007 de 5h30 à 7h30 du matin afin de transmettre un message fort de "ras le bol" au vu des nuisances et dangers engendrés par le trafic pendulaire en constante augmentation.

L'exécutif de la Mère commune a non seulement accordé son autorisation à cette manifestation mais y apporte également son soutien moral. Ce mouvement citoyen est un signal fort, et peut-être pas le dernier, montrant que les Locloises et les Loclois ne sont plus d'accord de rester attentistes face aux problèmes lancinants des pendulaires et de la mobilité en Ville du Locle. L'absence d'une route d'évitement du centre ville surcharge des routes de campagnes et de quartiers qui ne sont absolument pas adaptées à un trafic aussi important, mettant ainsi en danger les piétons et les enfants, sans parler des nuisances sonores.

Les discours et les promesses faites par le Gouvernement cantonal depuis de nombreuses années pour l'élaboration d'un projet concret d'évitement du centre ville ne se concrétisent pas. Ce n'est plus admissible et cette manifestation citoyenne pourrait bien être le déclencheur d'autres mouvements similaires. La Ville du Locle et ses habitants n'en peuvent plus d'attendre et ne veulent plus de belles paroles mais des actes, et rapidement !

Le Conseil communal de la Ville du Locle demande expressément que toutes les conditions soient rapidement réunies afin que le dossier d'évitement de la Mère Commune soit finalisé avant les prochaines décisions des chambres fédérales qui devraient reconnaître la H20 comme route nationale, soit probablement à fin 2008.

Le Locle, le 23 octobre 2007

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*